



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



20 JAN. 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0420 957 432**

**Nom**

(en entier) : **LES POMMIERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Pont 15, 4170 Comblain-au-Pont**

## **Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION DES ADMINISTRATEURS**

Extrait analytique des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 4 décembre 2025:

### **I. Démission d'un administrateur**

L'actionnaire unique prend acte et accepte la démission à compter du 4 décembre 2025 en tant qu'administrateur de la Société de:

- JEKAS BEHEER, société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Lichtschip 67, 3991 CP Houten, Pays-Bas, immatriculée à la Chambre de commerce sous le numéro 58994777, ayant pour représentant permanent Monsieur Josephus Lambertus Cornelius Maria KASSING (roepnaam Jeroen).

### **II. Nomination d'un administrateur**

L'actionnaire unique décide de nommer à compter du 4 décembre 2025 en tant qu'administrateur de la Société:

- AVINE & MORE, société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Ontariodreef 14, 3565 BD Utrecht, Pays-Bas, immatriculée à la Chambre de commerce sous le numéro 89278550, ayant pour représentant permanent Monsieur Hugo Julius Thomas MENSINK (roepnaam Hugo).

Dès lors le conseil d'administration est composé à compter du 4 décembre 2025 comme suit :

- AVINE & MORE, société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est sis à Ontariodreef 14, 3565 BD Utrecht, Pays-Bas, immatriculée à la Chambre de commerce sous le numéro 89278550, ayant pour représentant permanent Monsieur Hugo Julius Thomas MENSINK (roepnaam Hugo).

Conformément à l'article 14 des statuts, chaque administrateur représente la Société à l'égard des tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant.

### **III. Pouvoir spécial pour les formalités de publication**

L'actionnaire unique donne une procuration spéciale à Maître Ann-Sophie Vandenberghe et Maître Sabien Lemiegre, avocats au sein du cabinet «NOTIUS», dont les bureaux sont établis à 1210 Bruxelles, Avenue des Arts 1, ou tout autre avocat au sein de ce cabinet, chacun agissant individuellement afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles pour l'exécution des décisions susmentionnées prises par la Société, et de signer tous documents qui exigent l'inscription et le dépôt auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise, les services de la Banque-Carrefour des Entreprises et la publication de ces décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Pour extrait analytique  
Ann-Sophie Vandenberghe  
Avocat - Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/01/2026 - Annexes du Moniteur belge